

# CFG GESTION

SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 5.000.000 DHS  
SIEGE SOCIAL : 5/7, RUE IBNOU TOUFAÏL CASABLANCA - RC : 77 445 - IF : 1031944 - PATENTE : 34771477.

CFG Gestion porte à la connaissance du public que la note d'information et la fiche signalétique du FCP « CFG LIQUID BONDS » ont été mises à jour comme suit :

Disposition	Ancienne	Nouvelle
<b>Stratégie d'investissement détaillée</b>	<p>Le fonds investira à hauteur de 90% au moins de ses actifs, hors titres d'OPCVM «Obligations court terme», créances représentatives des opérations de pension qu'il effectue en tant que cessionnaire et liquidités, en titres de créances, en privilégiant les titres émis ou garantis par l'état à hauteur de 25% au minimum ainsi que la dette privée d'émetteurs banques marocaines à hauteur de 25% au minimum, tout en respectant la réglementation en vigueur.</p> <p>Le fonds ne peut détenir ni actions, ni certificats d'investissement, ni droits d'attribution ou de souscription, ni parts d'OPCVM « actions », ni parts d'OPCVM « diversifiés », ni parts d'OPCVM « contractuels ».</p> <p>Par ailleurs, le fonds pourra consacrer au maximum 10% de son actif net à des opérations de placement en devises à l'étranger, dans les limites, règles et conditions de la réglementation en vigueur.</p> <p>De plus, l'univers d'investissement du fonds est constitué des valeurs mobilières suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Titres de créances ;</li> <li>- Obligations</li> <li>- Titres d'OPCVM monétaires et obligataires court terme</li> <li>- Placements en devises à l'étranger, dans les limites, règles et conditions de la réglementation en vigueur</li> <li>- Dépôts à terme.</li> </ul> <p>Enfin, le fonds pourra réaliser des opérations de prêt/emprunt de titres et des opérations de prise et de mise en pensions.</p>	<p>Le fonds investira à hauteur de 90% au moins de ses actifs, hors titres d'OPCVM «Obligations court terme», créances représentatives des opérations de pension qu'il effectue en tant que cessionnaire et liquidités, en titres de créances, en privilégiant les titres émis ou garantis par l'État à hauteur de 25% au minimum ainsi qu'en dette privée d'émetteurs banques marocaines à hauteur de 25% au minimum, tout en respectant la réglementation en vigueur.</p> <p>Le fonds ne peut détenir ni actions, ni certificats d'investissement, ni droits d'attribution ou de souscription, ni parts d'OPCVM « actions », ni parts d'OPCVM « diversifiés », ni parts d'OPCVM « contractuels ».</p> <p>Par ailleurs, le fonds pourra consacrer au maximum 10% de son actif net à des opérations de placement en devises à l'étranger, dans les limites, règles et conditions de la réglementation en vigueur.</p> <p>De plus, l'univers d'investissement du fonds est constitué de:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Titres de créances</li> <li>- Obligations</li> <li>- Obligations subordonnées</li> <li>- Obligations subordonnées perpétuelles</li> <li>- Obligations subordonnées perpétuelles avec mécanismes d'absorption de pertes et d'annulation de paiement des coupons</li> <li>- Titres de créance émis par les FPCT</li> <li>- Titres d'OPCVM monétaires et obligataires court terme</li> <li>- Placements en devises à l'étranger, dans les limites, règles et conditions de la réglementation en vigueur</li> <li>- Dépôts à terme.</li> </ul> <p>Enfin, le fonds pourra réaliser des opérations de prêt/emprunt de titres et des opérations de prise et de mise en pensions.</p>

Ces modifications ont obtenu le visa de l'AMMC en date du 31/07/2023 sous la référence n° VP23122.

Conformément à l'article II.2.22 et l'annexe II.2.L de la circulaire de l'AMMC, les porteurs de parts du FCP « CFG Liquid bonds » ont la possibilité de sortie sans frais pendant une période de 3 mois à compter de la date de publication de ce communiqué.

Il est porté à la connaissance des porteurs de parts que le règlement de gestion, la note d'information et la fiche signalétique du fonds susmentionné, sont mis à leur disposition, pour consultation, auprès de la société CFG Gestion, sise au 5/7, rue Ibnou Toufaïl-Casablanca, Téléphone n°: (212) 022.48.82.47, Fax n°: (212) 022.98.26.16.